



Règlement de participation
13^e Festival International du Film d'Alger
Algiers International Film Festival
Du 5 au 12 Décembre 2026 à Alger, Algérie

Table des matières

1. Présentation du Festival.....	3
2. Conditions de participation, d'éligibilité et d'inscription au Festival.....	3
3. La sélection des œuvres	4
4. Sections programmatiques et distinctions.....	4
5. Composition des jurys	5
6. Engagements des participants sélectionnés.....	5
7. Exigences techniques.....	5
8. Droits de communication	5
9. Conduite et règlement.....	5
10. Cas de force majeure	5
11. Acceptation.....	5
12. Contact et informations complémentaires.....	5

1. Présentation du Festival

Le Festival International du Film d'Alger (**Algiers International Film Festival AIFF**), créé par un **arrêté ministériel du 13 juillet 2005**, s'inscrit dans le cadre du décret exécutif 03-297 régissant l'organisation des **festivals culturels en Algérie**. Depuis sa première édition, il se consacre à la valorisation d'un cinéma humaniste et ouvert sur le monde, en offrant une vitrine aux œuvres qui interrogent les mémoires collectives, les identités en mouvement, et les luttes contemporaines.

La **13^e édition du Festival International du Film d'Alger** se tiendra **du 5 au 12 décembre 2026 à Alger**.

Fidèle à sa vocation de **promouvoir la diversité culturelle et le dialogue entre les cinématographies du monde**, le festival propose une **programmation ouverte sur les regards contemporains et les talents qui façonnent le cinéma d'aujourd'hui**.

Organisé sous l'égide du **Ministère de la Culture et des Arts**, avec le soutien de partenaires institutionnels et privés, il réunit chaque année réalisateurs, professionnels et publics dans un espace d'échange, de découverte et de réflexion consacré au septième art.

2. Conditions de participation, d'éligibilité et d'inscription au Festival

2.1. Critères d'éligibilité des œuvres

Sont admissibles les œuvres cinématographiques et audiovisuelles suivantes :

Nature : Fiction, documentaire, animation, expérimental

- **Durée :** **Court-métrage :** jusqu'à 40 minutes
Long-métrage : supérieur à 40 minutes
- **Date de production :** postérieure au **1er janvier 2025**
- **Langues :** arabe, anglais, français (sous-titrage requis en FR ou EN pour toute autre langue)
- **Statut de diffusion :** Priorité aux films inédits en Algérie, les œuvres déjà projetées à l'international (**2024 -2025**) peuvent être considérées à l'appréciation du comité de sélection des films.

2.2. Modalités d'inscription : Inscription gratuite

Formulaire d'inscription via la Platform FilmFreeway disponible sur le site officiel du Festival www.ficinema.dz

Dossier obligatoire :

- Lien de visionnage ou fichier numérique
- Synopsis (AR/FR/EN) –
- Biographie et filmographie du réalisateur + photo HD
- Affiche officielle et images du film (HD)
- Teaser
- Fiche technique complète

Date limite de soumission : 1er septembre 2026 (23h59, UTC+1)

3. La sélection des œuvres

- Un comité de professionnels de la culture et du cinéma assurera l'évaluation des films.
- Les décisions du comité sont souveraines et non contestables.
- Annonce des sélections : au plus tard le **10 octobre 2026 (23h59, UTC+1)**
- *Aucun retrait possible après la sélection

4. Sections programmatiques et distinctions

4.1. Sections

- **Compétition officielle** : Longs métrages et courts métrages, de fiction et documentaires.
- **Hors compétition** : Panorama international, incluant des films consacrés à la connaissance, à la science et à l'innovation.
- **Focus Algérie / Afrique** : Films réalisés par des cinéastes africains ou portant sur des thématiques liées à l'Algérie.
- **Palestine** : Sélection spéciale consacrée au cinéma palestinien.
- **Cinéma Lab** : Ateliers, Master classes et résidences de création.

4.2. Prix / Distinctions :

Pour chaque section: Long métrage - Court métrage - Documentaire :

- Grand Prix
- Prix du Jury
- Prix du Public
- Prix Technique

***Mentions spéciales à l'appréciation des Jurys.**

5. Composition des jurys

Les jurys sont nommés par l'organisation du **AIFF** et composés de personnalités reconnues du cinéma et de la culture. Leurs décisions sont irrévocables.

6. Engagements des participants sélectionnés

Les ayants-droit s'engagent à :

- Autoriser la projection publique dans le cadre du festival
- Autoriser l'utilisation d'extraits (max. 3 min) à des fins de promotion
- Participer aux activités médiatiques du festival (interviews, podcasts, etc.)

7. Exigences techniques

Formats acceptés : DCP, MOV/MP4 (H.264), Blu-ray

Délai d'envoi : avant **le 15 octobre 2026 (23h59, UTC+1)**

Frais : envoi à la charge du participant / retour à la charge du Festival

8. Droits de communication

Le Festival se réserve le droit d'utiliser les visuels et mentions des œuvres sélectionnées dans tous ses supports de communication et de promotion.

9. Conduite et règlement

Les participants et accrédités doivent respecter les valeurs de civilité, de respect et de coopération. Tout manquement pourra entraîner un retrait d'accréditation.

10. Cas de force majeure

Le Festival peut être modifié, reporté ou annulé en cas de circonstances exceptionnelles, sans obligation d'indemnité.

11. Acceptation

Toute inscription vaut acceptation intégrale du présent règlement.

12. Contact et informations complémentaires

Pour toute question relative au règlement, aux modalités d'inscription ou en cas de problème technique, veuillez contacter :

Email: submissions@ficinema.dz

Site web: www.ficinema.dz

Festival International du Film d'Alger (AIFF)